

Principes communs dans la conduite des apprentissages et les attendus de fin de cycle terminal et d'épreuves

Synthèses issues des groupes de travaux des professeurs de spécialité ARTS-*Histoire des arts* qui permettent un état des lieux des méthodes établies et de mesurer les écarts, évolutions et progressions portées/possibles d'une année de formation/session d'examen à l'autre, à dessein d'harmonisation des pratiques.

1. Remontées d'observations à l'issue des corrections de la session 2024 et sur l'année scolaire 2024-2025, en date de la journée de travail du 28 février 2025 / Etablissement de positionnements (et leviers) communs.
2. Retours sur les observables et constats partagés : établissement de principes communs posés à l'issue de la session 2025.

Epreuve orale

(Portefolios et soutenance orale)

Epreuve écrite

(Dissertation et composition sur documents)

Epreuve orale

Remontées d'observations issues de la session 2024 et de l'année scolaire 2024-2025

Etablissement de positionnements communs
(en date du 28 fév 2025)

Principes communs portés
A l'issue de la session 2025

Dossier : portfolios, documents réfs et de synthèse

- Des candidats peinent encore à se détacher du support autorisé et prennent encore appui de leur portfolio pour lire des éléments textuels.
- Des portfolios (non évalués et qui sont certifiés par le professeur) reposent parfois sur une même matrice modélisante ou des candidats révèlent une normalisation de présentation, d'enchaînement, avec de mêmes stratégies introductives/conclusives (dernières étant souvent peu développées, manque de personnalisation) ; quand ils ne savent pas par quel bout encore démarrer le portfolio.
- Nombreuses œuvres "confidentielles" convoquées, qui ne permettent pas au candidat de prendre appui sur des références artistiques reconnues de tous et emblématiques dans Histoire de l'art.
- Des portefeuilles présentent des œuvres d'art qui questionnent leur statut artistique (ou non).
- Des portfolios présentent des visuels de mauvaise qualité (définition, dimensions) et non adossés à leur source ou mal sourcés.
- Cartels variablement investis.
- Des présentations/exposés reposent sur un unique domaine artistique et l'entretien peine à faire élargir pour pouvoir mesurer des connaissances sur une pluralité de domaines artistiques.
- Certains domaines sous-représentés, exemple : le domaine musical.

- Titrer** les portfolios, sans reprise littérale de la problématique.
- Appropriation personnelle dans la présentation** des portfolios. En ce sens penser une méthode qui aide l'élève à choisir l'organisation la plus opérante au regard de ses intentions. Cette *structuration de la pensée* ne repose nullement sur un modèle type attendu.
- Avoir des **œuvres "repères et communes de tous"** au sein des **3 à 8 œuvres attendues** et veiller à leur diversité (domaines).
- Définir/déterminer avec les élèves, ce qui fait œuvre dans un document, **questionner le statut de l'objet artistique**.
- Assurer une veille sur la **qualité visuelle** des reproductions d'œuvres et sur leurs sources (pouvant être regroupées).
- Respecter la **normalisation établie des cartels**.
- Au travers de la présentation de ses 2 portfolios, le candidat aura à minima convoqué **2 domaines artistiques différents**, dans la logique intrinsèque de l'enseignement d'histoire DES arts.
- Mettre en place/exploiter une **banque de références d'œuvres par domaine** (chaque élève se constitue stratégiquement son "musée imaginaire", propice aux épreuves écrites, mais aussi pour l'oral ; en s'assurant de la présence d'œuvres musicales.

Epreuve orale

Remontées d'observations issues de la session 2024 et de l'année scolaire 2024-2025

Etablissement de positionnements communs
(en date du 28 fév 2025)

Principes communs portés
A l'issue de la session 2025

Soutenance orale

- Trop de candidats déroulent leur exposé en présentant une œuvre après l'autre, sans réelle portée autre qu'une description littérale des documents.
- Difficultés parfois à poser une problématique, la développer d'une manière structurée/argumentée et/ou à définir des enjeux.
- Trop de candidats engagent la présentation de leur corpus de documents/d'œuvre, sans introduction et/ou conclusion efficace.
- Vocabulaire spécifique pas toujours maîtrisé.
- Datation et repérage chronologique variablement maîtrisés.
- Des difficultés à conduire le regard du jury sur l'analyse d'une œuvre (pourtant support de l'oral).
- Des difficultés sur la partie entretien et/ou à se détacher du par cœur.
- Des candidats mis en difficulté par des questions fermées ou trop précises sur les thèmes du programme

- Poser une méthode** (identifiée par les élèves) qui permette de dépasser une présentation perlée des œuvres une après l'autre (tout en laissant la liberté au candidat dans sa présentation/organisation globale du portfolio). Mise en regard de 2 œuvres sur une même diapo, par exemple.
- Travailler la **problématisation** avec les élèves de manière à leur **proposer une méthode** qui leur permette de poser et expliciter clairement la problématique retenue en début d'exposé oral.
- Poser une méthode** (identifiée par les élèves) qui aide l'élève à introduire, structuré (pas de nombre de parties attendues) et conclure un exposé oral.
- Assurer une veille/un **lexique sur le vocabulaire spécifique** (sorte de **banque de mots clés** pouvant être établie).
- Respecter la **normalisation établie des cartels** et poser **des temps d'apprentissage pour situer les œuvres** dans le temps et l'espace. (Possiblement en point d'appui de la banque de références : chaque élève y travaille l'ordre chronologique).
- Proposer des **situations de prise de croquis/schémas** d'une œuvre, à dessein d'éduquer le regard et d'entraîner à la lecture d'image (composition, ...). Le carnet de bord pouvant servir d'appui.
- Poser des temps d'**entraînement oraux** en mettant les élèves **en situation** de jury/candidat : jeu de rôle, élaboration de questions, temps à tenir, questionner le ressenti/la dimension sensible, entraînement formatif/épreuve blanche, ... (Poser des **questions larges et ouvertes** incitant les candidats à s'exprimer de manière continue, en lieu et place d'une succession rapide de questions fermées in fine déstabilisantes).

Epreuve écrite

Remontées d'observations issues de la session 2024 et de l'année scolaire 2024-2025

Etablissement de positionnements communs
(en date du 28 fév 2025)

Principes communs portés
A l'issue de la session 2025

Dissertation

- Des écrits qui reposent principalement sur une restitution de connaissances de cours ; plaquant ce dernier sans saisie réelle du sujet.
- Des références d'œuvres variablement investies et qui ne mobilisent pas toujours le panel des domaines artistiques permis ; s'ancrant d'autant plus sur des œuvres dites "confidentielles", peu connues/représentatives.
- Des écrits, parties, idées argumentées mais qui manquent d'un exemple explicite.
- Des références parachutées dans l'écrit/l'argumentaire (et parfois trop nombreuses) sans ancrage contextuel.
- Des introductions modélisantes (avec une phrase d'accroche plaquée artificiellement, une structure similaire) et des conclusions trop brèves et peu consistantes (aux formules d'ouvertures parfois téléphonées et non convaincantes).
- Des écrits qui systématisent un nombre de parties attendues ou qui se présentent en un seul bloc.
- Des écrits qui oscillent entre le « je », le « nous, le « on ».
- Une maîtrise de la langue française écrite parfois malmenée.
- Cartels variablement investis, la chronologie est variablement maîtrisée.

- Saisir, analyser et définir **les termes**/enjeux du sujet.
- Contextualiser** le sujet.
(Mettre en place une méthode).
- Mettre en place une **banque de références d'œuvres par domaine** (chaque élève se constitue stratégiquement son "musée imaginaire", propice aux épreuves écrites, mais aussi pour l'oral).
- Y placer des **œuvres "repères et communes de tous"**
- Chaque argumentaire** est appuyé à minima par **une référence** (idéalement développée).
- Contextualisation/explicitation** incontournable de l'œuvre (citation, ...) convoquée qui sert l'argumentation.
- Poser une méthode** (identifiée par les élèves) qui aide l'élève à introduire et conclure un écrit structuré.
 - Les phrases d'accroches (non obligatoires) à convoquer avec à propos/efficacité !
 - L'ouverture (non obligatoire) apporte somme toute plus-value.
- Composition écrite reposant à minima sur deux parties et présentée d'une manière aérée.
- Questionner la **dimension personnelle et sensible d'un écrit** (« je », « nous », « on », ... qu'est-ce que cela dit ? ...)
- Maintenir une veille sur la maîtrise de la langue française écrite (sans décote de points !) et penser des modalités qui invitent les élèves à **rédigier/recopier les noms d'artistes/d'auteurs et autres vocabulaires spécifiques.**
(Préférons nommer le document convoqué par son auteur, en lieu et place de « doc.1 »)
- Respecter la **normalisation établie des cartels.**

Epreuve écrite

Remontées d'observations issues de la session 2024 et de l'année scolaire 2024-2025

Etablissement de positionnements communs
(en date du 28 fév 2025)

Principes communs portés
A l'issue de la session 2025

Composition sur documents

- Le corpus de documents/d'œuvres n'est pas toujours saisi dans son intégralité.
- Le sujet n'est pas appréhendé de manière approfondie.
- Le lien entre le sujet et le corpus de documents/d'œuvres n'est pas toujours mené.
- Des introductions qui déroulent tous les cartels du corpus.
- Des écrits, parties, idées argumentées mais qui manquent d'exemples explicites.
- Ecrit qui ne témoignent pas suffisamment d'une culture personnelle (élargie, maîtrisée). Manque de références personnelles complémentaires.
- Une approche trop/exclusivement littérale des documents/œuvres, ne dépassant pas le descriptif/la simple citation.
- Des écrits et développements qui peinent dans l'argumentation.
- Une maîtrise de la langue française écrite parfois malmenée.
- Cartels variablement investis, la chronologie est variablement maîtrisée.

- Saisir et analyser **TOUS les documents** du corpus.
- Saisir, analyser et définir **les termes**/enjeux du sujet.
- Contextualiser** le sujet, les documents/œuvres et **leurs relations** (Mettre en place une **méthode d'analyse croisée des œuvres / une méthode de saisie du sujet** (par exemple, sous un angle choisi).
- Poser une méthode** (identifiée par les élèves) qui aide l'élève à introduire et conclure un écrit structuré.
- Les phrases d'accroches (non obligatoires) à convoquer avec à propos/efficacité !
- **Présentation synthétique des documents** (et non pas en déroulant la liste de tous les cartels : aucune plus-value).
- L'ouverture (non obligatoire) apporte somme toute plus-value.
- Mettre en place une **banque de références d'œuvres par domaine** (chaque élève se constitue stratégiquement son "musée imaginaire", propice aux épreuves écrites, mais aussi pour l'oral).
- Y placer des **œuvres "repères et communes de tous"**
- Poser une méthode** (identifiée par les élèves) d'analyse d'œuvres/de documents, en questionnant leurs relations (par exemple, mise en regard de 2 œuvres sur une même diapo), qui permette de dépasser une présentation perlée des œuvres une après l'autre.
- Contextualisation/explicitation** incontournable de l'œuvre (citation, ...) convoquée, afin de dépasser l'approche purement descriptive/littérale.
- Chaque argumentaire** est appuyé à minima par **une référence** (idéalement développée).
- Poser des situations d'apprentissage** (écrites et orales) qui **mobilisent l'argumentation personnelle** (et une culture personnelle).
- Maintenir une veille sur la maîtrise de la langue française écrite (sans décote de points !) et penser des modalités qui invitent les élèves à **rédigier/recopier les noms d'artistes/d'auteurs et autres vocabulaires spécifiques**. (Préférons nommer le document convoqué par son auteur, en lieu et place de « doc.1 »)
- Respecter la **normalisation établie des cartels**.

